

Le groupe Carl Zeiss s'affirme malgré un environnement économique difficile -

Nette amélioration de la situation financière de l'entreprise -

Renforcement du secteur de la recherche et du développement (R & D)

Stuttgart, le 27 novembre 2003. Le groupe technologique Carl Zeiss a marqué l'exercice 2002/2003 (clôturé le 30 septembre) par un chiffre d'affaires de 2,029 milliards d'euros, en retrait de 10 % par rapport au record (2,257 milliards €) de l'année 2001/02. Pas moins de la moitié de ce recul est imputable à des fluctuations monétaires. Les entrées de commandes qui ont porté sur une valeur de 1,970 milliards € sont restées de 11 % inférieures au montant record de l'exercice 2001/2002. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 64 millions € (contre 176 millions € auparavant). Le groupe Carl Zeiss a bien tiré son épingle du jeu compte tenu d'une conjoncture économique mondiale très délicate. La marge brute d'autofinancement (MBA) avant l'impôt sur les bénéfices s'est située à 190 millions € et représente 9 % du chiffre d'affaires. Les liquidités bancaires nettes ont continué de progresser pour valoir 525 millions € et culminent ainsi de nouveau. La part des fonds propres qui avoisinait 16 l'année dernière a été amplifiée et va certainement atteindre quelque 19 pour cent. L'effectif mondial du groupe Carl Zeiss s'est établi à 14.151 employés, dont 4.044 à l'étranger au 1^{er} octobre 2003. Avec le recul, Dr Dieter Kurz, porte-parole de la direction de Carl Zeiss, dégage de son analyse les aspects positifs suivants : « Par delà le contexte des marchés internationaux peu actifs et des parités monétaires défavorables, nous avons consolidé notre position. Des produits novateurs ont permis à nos secteurs d'activités de maintenir ou même d'étendre leurs parts de marché. En sa qualité de première entreprise du groupe à être cotée en bourse, la société Carl Zeiss Meditec AG a connu un essor très encourageant. En prenant des dispositions judicieuses, nous avons pu économiser près de 80 millions € au total dans l'ensemble du groupe. Nous obtenons en définitive un résultat opéra-

tionnel fort honorable auquel les six divisions de l'entreprise ont activement contribué en affichant des résultats positifs.

Priorité à la recherche et au développement (R & D)

Les dépenses affectées à la recherche et au développement ont été encore accrues de 2 % pour représenter un montant de 190 millions € (à comparer avec les 186 millions € de l'année antérieure) et une part de 9 % dans le chiffre d'affaires. Fort de ce potentiel, l'entreprise Carl Zeiss figure dans le groupe de tête des pôles technologiques. L'un des principaux axes de sa stratégie vise à élargir davantage sa capacité d'innovation. A l'issue de l'exercice 2002/2003, son chiffre d'affaires a ainsi été constitué de 41 % par des produits qui dataient de moins de trois ans.

Des investissements soutenus Les investissements ont été menés à un rythme toujours aussi élevé au cours de l'année écoulée puisqu'ils ont porté sur une valeur de 105 millions € (contre 138 millions €, l'année précédente). Une nouvelle fois, ils ont été consacrés à la technique de fabrication des semi-conducteurs, à l'optique grand public, aux secteurs productifs et aux sociétés de distribution internationales.

Restructurations

Le groupe Carl Zeiss a adapté le nombre de ses employés aux changements des conditions ambiantes. Son effectif mondial a diminué de 14.702 à 14.151 personnes, tandis que le nombre de ses représentants à l'étranger évalués à 4.044 ne varie guère par rapport aux 4.157 de l'année antérieure. La compression du personnel s'est concentrée sur les sites existants en Allemagne. Le centre de gestion des services (Service-Center) d'Oberkochen, qui réunit la préfabrication et des prestations de services internes, a été victime d'un très fort repli. Au terme du mois de septembre, 178 employés issus de ce seul secteur ont dû quitter l'entreprise. D'autres

diminutions sont prévues, notamment dans la fabrication des semi-conducteurs et la division optique grand public.

Un éventail d'activités judicieusement réparties

Le groupe Carl Zeiss propose des produits et des prestations de service dans les trois segments stratégiques en forte croissance que sont les **biosciences et le secteur de la santé, les produits grand public et les équipements destinés aux secteur industriels**. Il est structuré en six divisions qui sont gérées sous la forme d'unités autonomes et qui occupent en général la première ou la deuxième place sur leur propre marché.

La division de la **technique médicale** a réédité les prouesses de l'année dernière à la fin de l'exercice financier 2002/2003. Le chiffre d'affaires s'est monté à 476 millions €. Le résultat opérationnel est resté fort satisfaisant. Du fait de la léthargie conjoncturelle générale, la propension à investir des hôpitaux a décliné. Les clients n'en continuent pas moins d'investir dans la technique médicale de pointe lorsqu'ils peuvent ainsi améliorer leurs résultats et à leur rentabilité. Depuis 50 ans déjà, l'entreprise Carl Zeiss domine le marché des microscopes d'opération dont le premier modèle OPMI 1 a été lancé dès 1953. D'éminents spécialistes internationaux ont alors apporté leur contribution pour perfectionner les appareils et en affiner l'emploi en vue d'applications spéciales. De nos jours, deux microchirurgiens sur trois de par le monde travaillent avec un microscope d'opération Carl Zeiss. La gamme des produits continue de s'enrichir de nouveautés dédiées aux disciplines de l'O.R.L. et de la médecine dentaire.

Les ventes de systèmes ophtalmologiques (commercialisés par la société Carl Zeiss Meditec AG) ont pu poursuivre leur essor malgré la rigueur prédominante. Cotée dans le segment haut de gamme de la bourse de Francfort, le « Prime Standard », la société Carl Zeiss Meditec AG a réussi à augmenter son capital au terme d'une forte sur-souscription en septembre.

Elle a enregistré une **progression notable de son chiffre d'affaires de 23 %** au cours des neuf premiers mois. La première filiale de Carl Zeiss à être cotée en bourse va présenter ses comptes annuels le 11 décembre 2003. La société Carl Zeiss Meditec AG fournit aux ophtalmologues, aux optométristes et aux opticiens toute une panoplie d'instruments pour accomplir leurs actes plus efficacement et pour disposer de meilleurs moyens tant diagnostiques que thérapeutiques. La demande ne cesse de croître en la matière. L'entreprise s'est recentrée sur le secteur crucial de l'ophtalmologie en délaissant ses activités marginales. Depuis le début de l'exercice 2002/03, la société Carl Zeiss Meditec AG est représentée par une filiale au Japon, le deuxième marché de la technique médicale dans le monde. Elle a étendu sa suprématie technique par de nouvelles avancées à l'image de son système CRS-Master qui renforce la précision des traitements de l'œil au laser.

La **division de la technique de fabrication des semi-conducteurs** (Carl Zeiss SMT AG) a conclu l'exercice financier par un chiffre d'affaires de 447 millions €, en regression de 19 %. Le résultat est resté bien inférieur aux attentes. La faible demande persistante de systèmes optiques destinés à la lithographie a eu une incidence décisive sur l'évolution des affaires dans ce secteur. Les ventes de systèmes pour inspecter les masques et les tranches de silicium ont également pâti de la retenue mondiale face aux achats. Les ventes d'optiques laser ont par contre progressé durant la même période et bénéficié de l'approfondissement de la coopération avec l'important client Cymer. La tendance qui s'esquisse sur les marchés exige d'ajuster la structure des coûts fixes afin de pouvoir réagir aux mutations en cours avec une plus grande souplesse. Une réorganisation des capacités en ressources humaines s'impose aussi dans ce secteur.

La filiale LEO Microscopie électronique couvre un large spectre du marché dans le domaine des équipements à optique électronique. En dépit du climat commercial morose, elle est parvenue à réaliser un chiffre d'affaires comparable à celui de l'année dernière en affichant des courbes positives

dans certains segments et en introduisant de multiples produits d'avant-garde.

La **division de l'optique grand public** n'a pas obtenu un résultat aussi satisfaisant que l'année dernière en raison de la concurrence exacerbée. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 347 millions €, soit 7 % en dessous de l'exercice 2001/02. Le département de l'optique oculaire a réussi à porter les ventes de ses verres de lunettes au niveau de l'année précédente malgré les tensions du marché. Le marché allemand a canalisé près de 50 pour cent de ses débouchés. Tout comme sur les marchés étrangers d'Europe occidentale, l'apathie conjoncturelle mondiale y a entraîné un sensible reflux de la consommation privée. Le département de l'optique oculaire de Carl Zeiss répond à ce défi par de nouvelles créations plus performantes qui procurent un plus grand bien-être visuel aux porteurs de lunettes. La mise au point d'innovations comprend deux grands volets : des verres progressifs d'avant-garde dotés de traitements de surface d'une haute qualité et de nouveaux matériaux pour élaborer des verres de lunettes, telles des matières plastiques d'un fort indice de réfraction ainsi que des couches qui allongent la durée de vie des verres tout en facilitant leur entretien. Le département Sports Optics a également ressenti l'attitude timorée des consommateurs dans ses ventes de jumelles et de lunettes de visée. Des produits inédits, tels que les jumelles de théâtre Diadem ou la lunette monoculaire de vision nocturne Victory NV, relancent cependant les affaires dans ce domaine. Les ventes très cycliques du département des systèmes techniques (systèmes de fabrication destinées aux centres de production de verres régionaux) se sont situées bien en dessous de l'excellent niveau de l'année antérieure. Des innovations qui permettent d'élaborer des verres progressifs personnalisés calculés sur mesure ouvrent néanmoins de prometteuses perspectives de débouchés.

D'une manière générale, la situation économique morose a influé négativement sur les ventes de la **division microscopie** à l'issue de l'exercice financier écoulé. Le chiffre d'affaires a totalisé 295 millions € (en retrait de 10 %). Les budgets de la recherche dans les secteurs publics et privés ont fait l'objet de restrictions répétitives. En raison de la détérioration de la situation financière sur tous ses marchés, la compétition s'y est faite plus agressive. L'entreprise Carl Zeiss a pu cependant étendre son emprise dans le créneau haut de gamme des systèmes de microscope à balayage laser et accroître encore son chiffre d'affaires. La division a pris une décision stratégique majeure en intensifiant ses activités dans la microscopie destinée à l'étude des matériaux. Ce domaine d'applications offre un fort potentiel de croissance. L'entreprise Zeiss a également innové pour équiper les milieux biomédicaux, en témoigne le lancement du système de microscope optique ApoTome[®] qui permet au client d'accéder à la microscopie tridimensionnelle à un prix attractif. Très bien accueilli sur le marché, le microscope ApoTome[®] a déjà été couronné du célèbre oscar de la recherche et du développement (R&D 100 Award) aux Etats-Unis.

Fait unique dans l'histoire de l'entreprise, un « laboratoire ambulant » a été mis en œuvre afin de pouvoir convaincre tous les clients des capacités techniques offertes par les nouveaux appareils. Ainsi placé sous la devise « La microscopie en mouvement » (Microscopy on the move), un semi-remorque pourvu de postes de microscopie entièrement équipés s'est déplacé chez les utilisateurs, dans les principaux pays européens, au cours d'un périple commercial long de sept mois. La vive attention suscitée sur le marché et la conclusion immédiate de contrats témoignent du plein succès de cette initiative. La campagne va se poursuivre par une tournée en Amérique du Nord.

La **division de la métrologie industrielle** (IMT) a terminé l'exercice 2002/03 par un chiffre d'affaires de 256 millions €, en repli de 10 pour cent

sur le précédent. Détentrices d'une part de marché de 26 %, elles restent le numéro un mondial dans un environnement commercial frappé d'anémie. La faible évolution des ventes tient essentiellement à la baisse des investissements de l'industrie américaine et européenne.

La division IMT a renforcé sa compétitivité en rationalisant ses structures et processus ainsi qu'en réduisant ses dépenses. L'unité de production d'Esslingen a été délocalisée et transférée progressivement à Oberkochen à cette fin. Parallèlement à ces mesures, la division IMT a réuni ses services commerciaux et d'après-vente, jusqu'alors organisés en entités autonomes, pour former la Carl Zeiss Industrielle Messtechnik GmbH. Cette filiale détenue à 100 % par Zeiss siège à Oberkochen et représente l'ensemble des activités de la métrologie industrielle au sein de l'entreprise Carl Zeiss. La division IMT a déployé une vaste offensive en matière d'innovation durant l'exercice 2002/03 : jamais dans l'histoire de la métrologie industrielle autant de produits et de prestations de service n'avaient été inaugurés d'un seul coup sur le marché par le passé.

L'orientation du meilleur service apportée au client par Carl Zeiss Industrielle Messtechnik GmbH lui a valu d'obtenir une distinction convoitée. En effet, l'entreprise a reçu le prix de fournisseur du groupe Bosch qui récompense la haute qualité des produits et des prestations de service, la modicité des prix et la fiabilité des livraisons.

La **division des systèmes optoélectroniques** peut se vanter de réaliser cette année un chiffre d'affaires de 196 millions € qui est exactement identique à celui de l'exercice précédent. Les départements de l'optronique et de la projection numérique ont donné les impulsions décisives à la bonne marche des affaires, tandis que les ventes du département des objectifs photographiques marquaient le pas. Le résultat a encore légèrement progressé par rapport à la bonne année précédente. Le département de l'optronique continue d'inscrire une courbe ascendante. Le créneau des systèmes de visualisation par projection va rester générateur d'une croissance constante

dans les segments de la « Projection d'affaires » et de la « TV de grande consommation » dans les prochaines années. L'Asie se hisse au rang du marché qui offre les plus grands débouchés, étant donné que des clients importants (fabricants de télévisions et de projecteurs) y transfèrent leur production. Le département a ajusté sa politique en conséquence et va ainsi ouvrir une propre usine en Chine durant l'exercice en cours.

Un module optique très compact de la marque Carl Zeiss sert de pièce maîtresse au nouveau projecteur ultra-léger du grand fabricant InFocus. Le partenariat scellé avec l'établissement Loewe permet à l'entreprise Carl Zeiss de faire son entrée dans le secteur en pleine croissance des appareils de télévision par projection. En outre, des systèmes ont vu le jour pour être appliqués à la nouvelle technique de projection du client Philips.

Le département des objectifs photographiques présente tout un assortiment de produits destinés à la photographie, à la vidéo et à la cinématographie. Il a pu asseoir sa position et a vendu bien plus de quatre millions d'objectifs lors de l'exercice financier écoulé. De concert avec la société Sony, l'entreprise Carl Zeiss a encore conquis des parts de marché dans le domaine des caméscopes et des appareils photographiques numériques. Elle a étendu son emprise sur le marché des objectifs destinés aux caméras cinématographiques professionnelles. Le département des planétariums a pu également confirmer sa position au terme de l'exercice achevé, bien que le climat commercial se soit amplement dégradé. Le département des capteurs spectraux a enregistré une légère hausse de ses ventes et a pu améliorer considérablement son résultat.

Un grand pas vers la réforme de la fondation

La décision que le tribunal supérieur de grande instance (Oberlandesgericht) a prise à Stuttgart, le 27 juin de cette année, constitue une avancée notable dans la voie de la réforme des statuts de la fondation. A l'instar du

jugement déjà rendu par le tribunal de première instance d'Ellwangen, le tribunal de la capitale souabe a rejeté 79 employés de la demande qu'ils avaient formulée à l'encontre de la modification de l'article 37 des statuts de la Carl-Zeiss-Stiftung. L'organe gestionnaire de la fondation, le commissaire de la fondation et les directions respectives des entreprises estiment que le changement de l'article 37 est une condition indispensable à la modernisation des deux entreprises de la fondation, Carl Zeiss et Schott Glas. Ainsi de nouveau corroborée, la nouvelle version de l'article 37 stipule notamment les dispositions suivantes :

1. Elle prévoit la possibilité de transformer les deux entreprises de la fondation Carl Zeiss et Schott Glas dans une autre forme juridique, telle qu'une société par actions (S.A.). La Carl-Zeiss-Stiftung continue de rester alors seule détentrice d'une S.A. Carl Zeiss et d'une S.A. Schott Glas.
2. Elle spécifie clairement que des démantèlements effectués à partir des entreprises de la fondation, telle que la conversion de divisions d'entreprises en filiales autonomes, sont permis sur le plan juridique.

Les travaux d'élaboration de nouveaux statuts qui vont servir de fondements à la transformation envisagée des entreprises de la fondation en sociétés par actions entrent désormais dans leur phase finale. L'organe gestionnaire de la fondation va prochainement aborder ce thème lors de la session de son conseil consultatif (Kuratorium). Les statuts modernisés vont assurer une plus grande cogestion à l'intérieur de l'entreprise et accorder de mêmes droits sociaux à tous ses employés nationaux.

Perspectives

Le climat économique s'est légèrement amélioré en Allemagne ainsi qu'aux Etats-Unis durant ces dernières semaines. Toutefois, cette tendance ne s'est pas traduite à ce jour par un remplissage accru des carnets de commandes. Il n'est pas encore possible de prévoir le cours des affaires à venir

du fait de l'immobilisme des investisseurs industriels en proie à l'incertitude. En leur qualité de donneurs d'ordres, les collectivités publiques sont confrontées comme toujours à de fortes restrictions budgétaires. La frilosité des consommateurs à acheter se répercute sur les secteurs d'activités tournés vers le grand public, telle que l'optique oculaire. La réforme des services de santé en Allemagne qui préconise de supprimer pour ainsi dire la prise en charge des verres de lunettes au titre des soins remboursables par les caisses d'assurance-maladie, aggrave la situation.

L'entreprise Carl Zeiss a su réagir rapidement et efficacement lors de l'exercice financier écoulé, en optimisant davantage encore l'organisation de ses processus et la structure de ses coûts. Elle conjugue ces mesures aux efforts intenses qu'elle consacre en permanence à la recherche et aux investissements pour mettre toutes les chances de son côté à l'horizon de l'année 2004.

Votre interlocuteur :

Marc Cyrus Vogel, Carl Zeiss

Leiter Corporate Communications, 73446 Oberkochen

Téléphone : +49 7364 20-3242; Fax +49 7364 20-3122, E-Mail : vo-
gel@zeiss.de

Le groupe Carl Zeiss propose des produits et des prestations de service dans trois domaines stratégiques en forte croissance : biosciences et domaine de la santé, produits grand public, systèmes et solutions pour le secteur industriel. La structure du groupe se compose de six divisions qui opèrent sous leur propre responsabilité. Elles sont généralement en première ou deuxième position position sur leur marché.

Le groupe est présent dans plus de 30 pays et possède des sites de production en Europe, en Amérique du Nord et au Mexique ainsi qu'en Asie. Au cours de l'exercice 2002/2003 , les 14.150 employés de par le monde ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,029 milliards d'euros.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site: www.zeiss.com